

# Transition Insertion 2020

## Rapport annuel 2017

Brabant Wallon – Namur – Liège – Verviers – Huy/Waremme



---

## Table des matières

Brabant Wallon Namur Liège Verviers Huy/Waremme .....	1
Faire mouvement .....	3
Historique et objectifs.....	4
ECOLES PARTICIPANT AU PROJET EN 2017 .....	5
Bassins Liège Huy-Waremme Verviers .....	5
Bassins Namur Brabant Wallon .....	7
ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SELON LES FORMES.....	8
Enseignement de forme 2, en deux phases.....	8
Enseignement de forme 3, en trois phases .....	9
LEXIQUE.....	10
CHIFFRES DE L'ANNÉE 2017.....	11
Vue globale des jeunes suivis en 2017 dans les différents établissements scolaires : ..	11
Résultats détaillés selon les indicateurs du CCGPE .....	11
Répartition des élèves selon le genre .....	12
Répartition selon la forme d'enseignement suivi.....	12
Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi.....	13
RESULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNEE 2017 .....	14
Élèves qui suivent un enseignement de forme 2 .....	14
Élèves qui suivent un enseignement de forme 3 .....	14
DISCUSSION.....	15
ACTIONS REALISEES .....	16
ACTIONS MISES EN PLACE DANS LES ZONES DE NAMUR, LIEGE, HUY- WAREMME ET VERVIERS .....	18
LES COMITES .....	19
Comité d'accompagnement .....	19
Comité de suivi local .....	19
Comité pédagogique .....	20
RECU L REFLEXIF .....	21

---

## Faire mouvement

A mi-chemin entre le début et la fin de la deuxième programmation du projet, dans sa version Transition Insertion 2020, les référent·e·s-coordonateurs·trices engagé·e·s dans cette action s'unissent aujourd'hui pour soulever d'une même voix la question de la pérennisation d'un accompagnement. Un accompagnement individualisé, au départ de l'école, du jeune dans son parcours de transition entre le monde scolaire et le monde adulte et dans son insertion au cœur de la société.

Initialement imaginée comme tentative de réponse à la question de savoir ce que devenaient les jeunes qui quittaient l'enseignement spécialisé, la fonction de référent-coordonateur s'est rapidement imposée comme une solution efficiente dont le bien-fondé n'est plus à démontrer.

Si dans les établissements scolaires concernés, l'accompagnement de la transition et de l'insertion s'organise, s'amplifie, s'accélère, la partie est loin d'être gagnée pour les jeunes et nous devons continuer à mobiliser les ressources disponibles et assurer la pérennisation de l'action. À chacun·e de nous de mettre tout en œuvre pour ne pas réduire à néant les efforts consentis durant ces années et ne pas perdre les savoir-faire accumulés et outils créés.

Nous devons nous organiser en vue de permettre aux établissements scolaires de réaliser leur mission de transition mais aussi afin de trouver des solutions originales, réalistes et fortes au risque réel de marginalisation des jeunes qui sortiraient de l'école sans projet pour leur avenir.

C'est peut-être cela « faire mouvement » : être ensemble, déterminé·e·s et convaincu·e·s de la nécessité de donner des chances à nos jeunes générations déjà fragilisées. Mais faire mouvement c'est aussi sûrement le partage de valeurs humaines, l'échange entre professionnel·le·s et la construction commune de nouveaux savoirs.

Et cela, dans le projet Transition Insertion, nous pouvons en être fiers !

Aujourd'hui, nous vous invitons à découvrir tout au long de ce rapport annuel 2017, les résultats du projet mais également des exemples d'actions concrètes et inspirantes. Qu'elles puissent nous encourager à continuer d'avancer.

**Hélène Adam – Philippe Manset**  
**Coordinateurs pédagogiques**

---

## Historique et objectifs

En 2006, un questionnement naît au sein de la FETAL : « Que deviennent les jeunes qui quittent l'école et qui ne trouvent pas d'emploi en ETA ? »

Beaucoup de jeunes sortant de l'enseignement spécialisé semblaient rester inactifs durant de longues périodes, voire même plusieurs années, avant de trouver une possibilité d'insertion sociale ou professionnelle. Un groupe de travail se constitue afin de trouver des pistes pour réagir à ce constat. Le premier projet Transition/Insertion est écrit avec l'aide de l'EWETA, du CCGPE et de l'AVIQ.

Le projet est accepté en 2009. Différentes actions sont alors menées : recherche d'écoles et de partenaires, organisation du projet, création de la fonction de référent·e·s-coordonateurs·trices, ... S'ensuit le démarrage de la première phase du projet « Transition-Insertion » dans le courant de l'année scolaire 2009-2010 et son extension progressive jusqu'en 2014 au cours de laquelle 10 écoles adhèrent alors au projet.

Un nouvel appel à projet FSE est alors proposé en 2013 pour la période 2014-2020.

L'année 2014 sera une année de transition acceptée comme telle et subsidiée par le FSE. Elle verra entre autres choses, la création de la fonction de coordinateur pédagogique.

En 2015, c'est le démarrage de la nouvelle phase du projet Transition Insertion 2020.

14 écoles sont concernées pour les zones de Liège (10) et de Namur (4). C'est également la première phase d'un autre projet « Transition-Insertion » pour Bruxelles avec 5 écoles.

Durant l'année 2016, le projet a poursuivi son évolution ; 15 écoles y adhèrent, 529 jeunes ont été pris en charge ; une école du Brabant Wallon a rejoint le projet, il s'agit de l'EPM de Nivelles et dans la zone de liège, une école a quitté le projet, directement remplacée par l'EESSCFV de Verviers.

En 2017, ce sont 568 jeunes qui ont été suivis dans les 15 écoles

Avec le soutien du FSE, du CCGPE, de l'EWETA, des directions d'écoles, des collègues, des partenaires, des parents... la fonction de référent·e·s-coordonateurs·trice est largement légitimée et devenue indispensable dans les établissements qui adhèrent au projet.

---

## ECOLES PARTICIPANT AU PROJET EN 2017

### Bassins Liège – Huy-Waremme – Verviers

#### **Ecole Professionnelle d'Ans (EPA)**

118-120, rue du Zoning  
4430 Ans  
Tél : 04 246 44 21 - 04 246 29 05  
castors.ans@sec.cfwb.be  
www.epa-ans.weebly.com



#### **EESCF « Le Chêneux »**

Rue d'Ampsin, 9  
4540 Amay  
Tél : 085 31 41 39  
eesscf.amay@sec.cfwb.be  
www.lecheneux.be



#### **Enseignement secondaire spécialisé libre Saint-Edouard**

Route de l'Amblève, 88                      Rue A. Bastin, 30  
4987 Stoumont                                      4900 Spa  
080 78 51 47                                      087 77 32 94  
st.edouard.stoumont@skynet.be  
<https://sites.google.com/site/ecolesaintedouardspa/>



#### **Ecole Professionnelle de Froidmont – Saint Vincent Ferrer**

Boulevard de Froidmont, 10  
4020 Liège  
04 343 25 62  
direction.svf@gmail.com  
<http://stvincentferrerliege.wixsite.com/stvincentferrer>



**Ecole L'Envol (Etablissement  
d'Enseignement Professionnel Spécialisé  
de la Communauté Française)**

Rue du Herdier, 6  
4400 Flémalle  
04 275 58 88  
<http://www.lenvol.be/htm/index.php>



**Institut Royal pour Handicapés de l'Ouïe et  
de la Vue (I.R.H.O.V)**

Rue Monulphe, 78  
4000 Liège  
04 221 14 84  
[efc.irhov@ecl.be](mailto:efc.irhov@ecl.be)



**EESSCF**

Rue des Wallons, 59  
4800 Verviers  
087 31 65 36  
[directeur.eesscfv@skynet.be](mailto:directeur.eesscfv@skynet.be)  
<http://education.skynet.be/eesscfv/index.htm>



**Ecole Centre Maghin-Marcel Louis  
Rue Maghin, 22**

4000 Liège  
04 227 30 31  
[ses.mom@ecl.be](mailto:ses.mom@ecl.be)  
[www.ecoles.cfwbe/maghin](http://www.ecoles.cfwbe/maghin)



**Henri Rikir (Etablissement d'Enseignement  
Spécialisé Primaire et Secondaire de la  
Communauté Française)**

Rue de Fexhe 76  
4041 Milmort  
04 278 56 90  
[escf.milmort@sec.cfwb.be](mailto:escf.milmort@sec.cfwb.be)



**Institut Provincial de Micheroux**

Rue Paul d'Andrimont 24,  
4630 Soumagne  
04 355 97 95  
[chantal.annet@provincedeliege.be](mailto:chantal.annet@provincedeliege.be)



## Bassins Namur – Brabant Wallon

### **Institut Mariette Delahaut (IESPSCF)**

Rue de Sedent, 28  
5100 Jambes  
081 33 16 31  
directionsecondaire@skynet.be  
www.iespscf-jambes.be



### **EPSIS Claire d'Assise**

Rue desANGES, 2  
5004 Bouge  
081 20 77 00  
www.ecoleclairedassise.be



### **Ecole des Forges**

Quai de l'Industrie, 28c  
5590 Ciney  
083 21 82 28  
<http://www.ecolelesforges.ciney.be>



### **Ecole Reumonjoie (EPES)**

081 44 92 40  
Chemin de Reumont, 143  
5020 Malonne  
EPES.reumonjoie@tvcablene.be  
<http://www.reumonjoie.be>



### **Ecole Provinciale des Métiers (EPM)**

Chemin du Malgras, 4  
1400 Nivelles  
067 63 48 60  
epm@brabantwallon.be



---

# ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SELON LES FORMES

Le projet concerne les élèves suivant un enseignement de forme 2 ou de forme 3. Les jeunes sont suivis durant leur dernière année scolaire et un an après leur sortie de l'école.

## Enseignement de forme 2, en deux phases

L'enseignement de forme 2 vise à rendre possible l'intégration du jeune dans un milieu de vie et de travail adapté.

La phase 1 donne la priorité aux objectifs de socialisation et de communication liés notamment à l'émergence d'aptitudes professionnelles et à l'expression du projet professionnel.

Cette première phase sert à construire et développer la socialisation, l'autonomie et la communication à travers différentes activités tant en cours généraux qu'en cours pratiques dans différents domaines. Elle permet de dégager des pistes quant à l'orientation de l'élève après l'école. Le passage de phase s'opère lorsque le conseil de classe en collaboration avec la famille a pressenti le ou les milieux de vie qui conviendraient à l'élève après l'école.

La phase 2 sert à poursuivre les apprentissages en socialisation, autonomie et communication avec l'objectif de construire les savoirs qui seront nécessaires à son insertion future dans le ou les milieux de vie futurs pressentis (ETA, centre de jour, centre d'hébergement...).

La seconde phase poursuit les objectifs de socialisation et de communication de la première phase en mettant l'accent sur les activités éducatives et d'apprentissage visant la préparation à la vie sociale et à la vie professionnelle.

### Stages :

Pendant cette phase, des stages **peuvent** être organisés dans le ou les milieux de vie pressentis.

---

## Enseignement de forme 3, en trois phases

L'enseignement de forme 3 est une formation générale, sociale et professionnelle visant à rendre possible l'intégration du jeune dans un milieu de vie et de travail ordinaire.

La phase 1 : constituée d'une année maximum d'observation et d'une seconde année où l'élève poursuit son travail de découverte dans une approche polyvalente d'un secteur professionnel.

La phase 2 : vise une formation polyvalente dans un groupe professionnel.

La phase 3 : débouche sur une qualification professionnelle dans un métier du groupe professionnel suivi par l'élève durant la deuxième phase.

La durée d'une phase est le temps nécessaire à l'élève pour acquérir les compétences exigées dans les différentes disciplines.

La décision du passage de phase est prise par le conseil de classe.

### Stages :

Le stage est une activité éducative durant laquelle l'élève est immergé en entreprise. **Il fait partie de la formation.**

La durée en 2<sup>ème</sup> phase : de 15 à 30 jours ouvrables

La durée en 3<sup>ème</sup> phase : de 40 à 75 jours ouvrables

---

## LEXIQUE

ACTIRIS	Office Régional bruxellois de l'Emploi
AGE	Administration Générale de l'Enseignement
AMO	Aide en Milieu Ouvert
AVUS	Activité de Valorisation et d'Utilité Sociale.
AViQ	Agence pour une Vie de Qualité
CAP AViQ	Contrat d'Adaptation Professionnelle AViQ
CCGPE	Centre de Coordination et de Gestion des Programmes Européens
CEFA	Centre d'Enseignement et de Formation en Alternance
CEFO	Carrefour Emploi Formation Orientation
CFISPA AViQ	Centre de Formation et d'Insertion Professionnelle AViQ
CISP	Convention d'Insertion Socio Professionnelle dans les CEFA
COF	Centre d'Orientation et de Formation
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CPMS(S)	Centre Psycho Médico-Social (Spécialisé)
EFT	Entreprise de Formation par le Travail
ETA	Entreprise de Travail Adapté
EWETA	Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté
FOREM	Formation Emploi
FETAL	Fédération des Entreprises de Travail Adapté de la Province de Liège
FSE	Fonds Social Européen
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi
MIRE	Mission Régionale pour l'Emploi.
OIIP	Outil d'identification des intérêts personnels
OISP	Organisme d'Insertion Socio-Professionnelle
ONEM	Office National de l'Emploi
PFI	Plan Formation Insertion
PIA	Plan Individuel d'Apprentissage
PIT	Plan Individuel de Transition
SAJA	Service d'Accueil de Jour pour Adulte
SPF	Service Public Fédéral
SRJ	Service Résidentiel pour Jeune
UNIPSO	Union des entreprises à profit social

# CHIFFRES DE L'ANNÉE 2017

## Vue globale des jeunes suivis en 2017 dans les différents établissements scolaires :

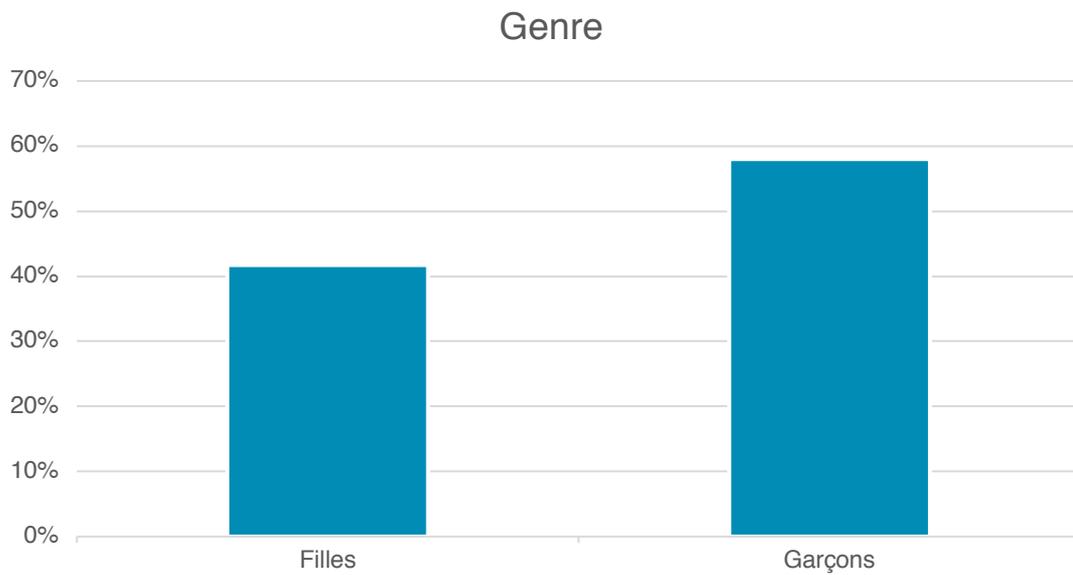
Ecoles	Elèves	Filles	Garçons	Forme 2	Forme 3	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 6	Type 7
Claire d'Assise	27	14	13	27			27				
Mariette Delahaut	30	7	23		30	30					
Ecoles des Forges	36	17	19		36	31		1	4		
Reumonjoie	28	3	25	28			16	12			
Nivelles	29	13	16	7	22	18	6	5			
Henri Rikir	38	12	26	12	26	22	12	4			
L'envol	37	16	21	8	29	29	8				
EPF	69	2	67	23	46	35	23	11			
Saint-Edouard	48	26	22	12	36	24	11	13			
Le Cheneux	40	18	22	6	34	30	5	4	1		
EPA	66	58	8	28	38	33	28	5			
IRHOV	33	14	19	6	27					8	25
Maghin	38	11	27	8	30	30	8				
IPESS	15	11	4	7	8				15		
EESSCFV	34	15	19	16	18	18	16				
Total	568	237	331	188	380	300	160	55	20	8	25
Pourcentage	100,00%	41,73%	58,27%	33,10%	66,90%	52,82%	28,17%	9,68%	3,52%	1,41%	4,40%

## Résultats détaillés selon les indicateurs du CCGPE

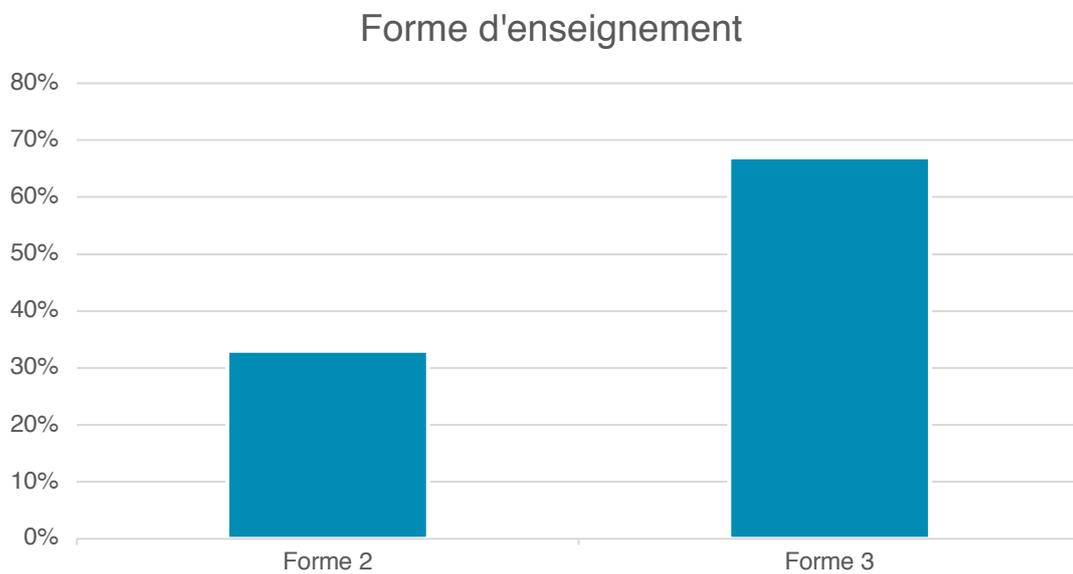
Critères		INDICATEURS	F2		F3	
Insertion socioprofessionnelle	Travail et formation en milieu ordinaire	Contrat de travail à durée indéterminée	1	0,50%	24	6,00%
		Contrat de travail à durée déterminée	2	1,00%	16	4,00%
		Contrat de travail en INTERIM d'une durée minimum d'un mois			10	3,00%
		CAP AWQ en milieu ordinaire	2	1,00%	6	1,50%
		Contrat de travail en E.I - SFS				
		Formation + PFI FOREM			2	0,50%
		Formations professionnelles : IFAPME, CISP, CFISPA,...	2	1,00%	18	5,00%
		Stage découverte après école	2	1,00%		
		Stage Transition FOREM			6	1,50%
		Contrat de travail en ETA	4	2,00%	9	2,50%
Travail et formation en milieu adapté	Convention CAP en ETA	8	4,00%	1	0,30%	
	Convention d'Activités Citoyennes (en milieu ordinaire avec encadrement) / Convention de volontariat	13	7,00%	11	3,00%	
	avec accompagnement			7	2,00%	
Recherche active d'emploi						
Poursuite formation au niveau supérieur	Formation hors spécialisé	Qualification et ensuite orientation dans l'ordinaire ou en Promotion Sociale			5	1,00%
		Poursuite d'une formation en alternance (CEFA, CFISPA, IFAPME ou EFT)			11	3,00%
Poursuite formation au même niveau	Formation dans le spécialisé	Qualification et poursuite d'une autre formation dans la même école			10	3,00%
		Poursuite d'une formation autre que scolaire			3	0,50%
		Réorientation au sein d'une autre école d'enseignement spécialisé	2	1,00%	5	1,00%
		Réorientation au sein de la même école, mais dans une autre Formation			2	0,50%
		Poursuite de la précédente formation	76	40,00%	171	45,00%
		Poursuite d'une formation en alternance			1	0,30%
Insertion sociale (avec accompagnement)	Socialisation institutionnelle	Capacité à se rendre au FOREM, aux agences locales emploi, à la mutuelle...	2	1,00%	7	2,00%
	Socialisation relationnelle	Capacité de s'intégrer dans une équipe et de communiquer efficacement				
	Développement personnel	Respect de l'hygiène personnelle, contrôle de soi... Capacité à vivre seul et à occuper son temps constructivement	3	1,50%	2	0,50%
	Prise en charge en structure d'accueil	Suivi par un service d'accompagnement, projets Transition-Utilis, projets 16-25, ou autre	24	13,00%	7	2,00%
Sortie médicale		Intégration en SAJA, SRA, SLS... pour les formes 3, uniquement les types 4, 6 et 7	27	15,00%	2	0,50%
		Prise en charge médicale de longue durée (y compris services santé mentale)	1	0,50%	1	0,30%
Sortie neutre		Inscription au FOREM	1	0,50%	16	4,00%
		Ouverture de droits au SPF	9	5,00%	2	0,50%
Sortie négative		Abandon ou sortie inconnue	9	5,00%	25	7,00%
Nombre de jeunes			188	100%	380	100%

---

## Répartition des élèves selon le genre



## Répartition selon la forme d'enseignement suivi



## Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi

L'enseignement secondaire spécialisé est scindé en 7 types qui sont chacun, comme le précise le décret du 03 mars 2004, "adaptés aux besoins éducatifs généraux et particuliers des élèves relevant de l'enseignement spécialisé appartenant à un même groupe, besoins qui sont déterminés en fonction du handicap principal commun à ce groupe".

Toutes les écoles n'organisent pas tous les types d'enseignement.

TYPE 1 : s'adresse aux élèves présentant un retard mental léger.

TYPE 2 : s'adresse aux élèves présentant un retard mental modéré ou sévère

TYPE 3 : s'adresse aux élèves présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité

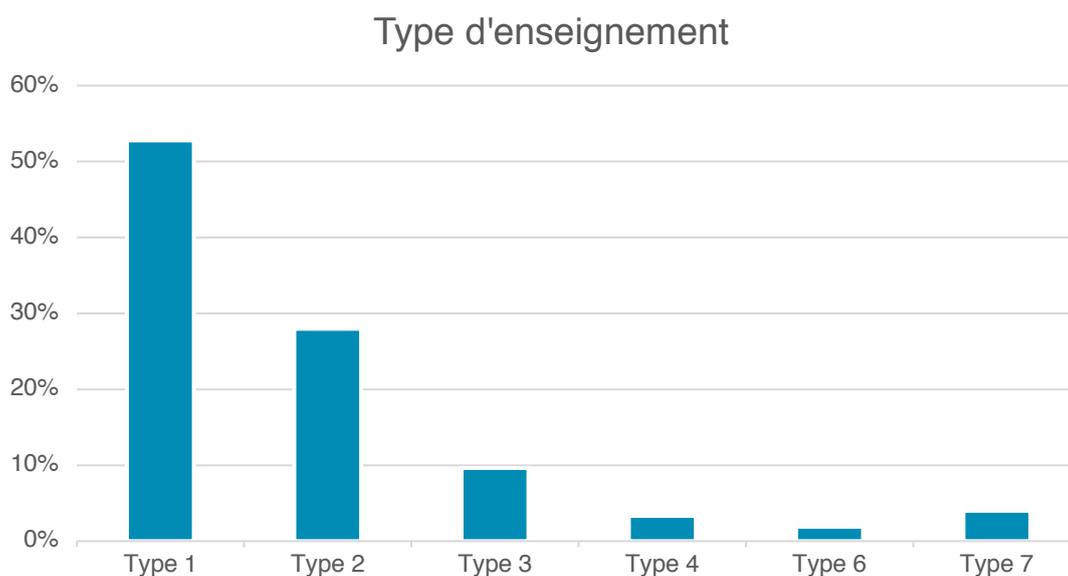
TYPE 4 : s'adresse aux élèves présentant une déficience physique

TYPE 5 : s'adresse aux élèves présentant une maladie ou étant en convalescence

TYPE 6 : s'adresse aux élèves présentant une déficience visuelle

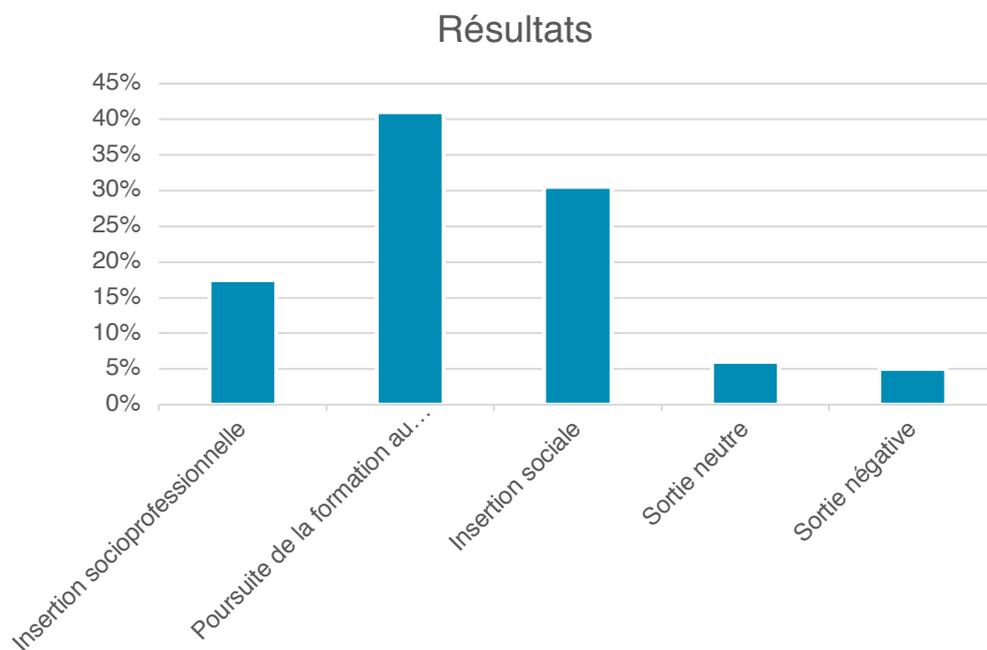
TYPE 7 : s'adresse aux élèves présentant une déficience auditive

TYPE 8 : s'adresse aux élèves présentant des troubles des apprentissages

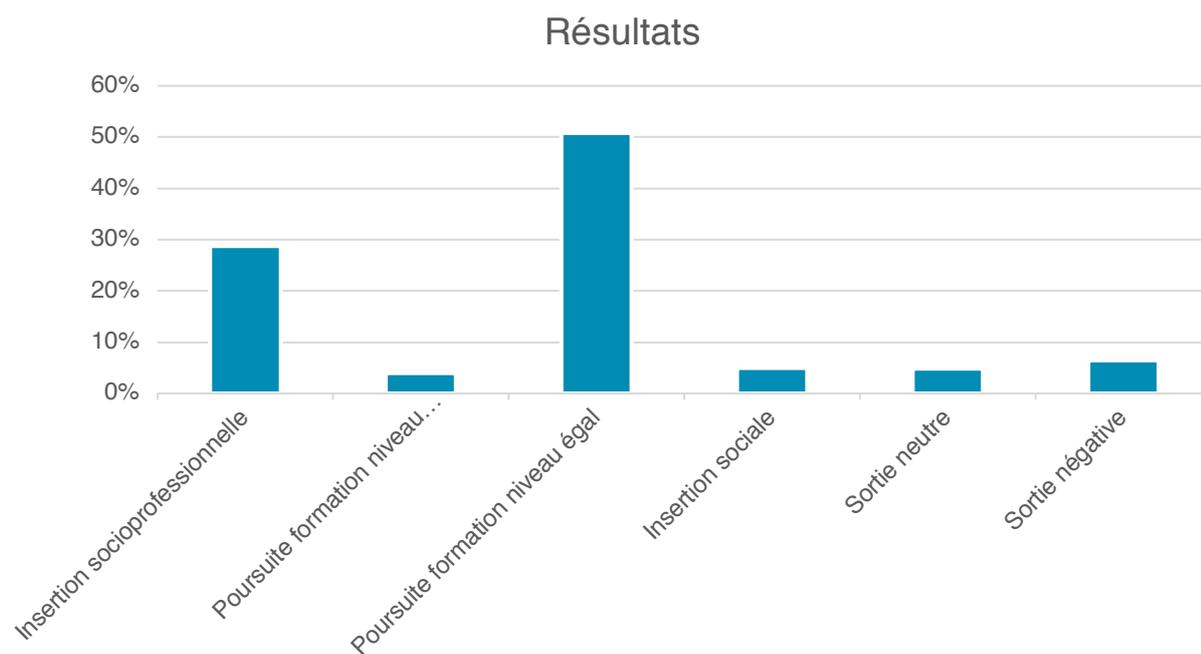


# RESULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNEE 2017

## Élèves qui suivent un enseignement de forme 2



## Élèves qui suivent un enseignement de forme 3



---

## DISCUSSION

Si le nombre total d'élèves accompagnés semble être en progression, nous devons noter l'entrée de deux nouvelles écoles dans les résultats du projet : l'école Provinciale des Métiers de Nivelles et l'EESCFV de Verviers.

En ce qui concerne le genre des élèves suivis, la proportion reste stable d'année en année avec +/- 40% de filles contre +/- 60% de garçons.

Nous pensons qu'il serait judicieux de vérifier si ces chiffres sont le reflet des proportions de filles et de garçons réellement scolarisés en enseignement spécialisé de forme 2 et 3 ou si cela traduit une autre cause : choix des élèves accompagnés, écoles participantes sélectionnées offrant plus d'options attrayantes pour des garçons, ...

Concernant la forme d'enseignement suivi par les élèves, nous remarquons que les élèves suivant l'enseignement de forme 2 sont plus nombreux que l'année précédente puisque leur nombre augmente de plus de 3%. La répartition selon le type d'enseignement suivi offrant quant à elle peu de variation.

Du côté des indicateurs de réussite, nous nous félicitons de constater que le chiffre élevé de sortie négative de 2016 qui nous avait inquiétés avec un pourcentage dépassant les 10% pour les élèves suivant un enseignement de forme 3 revient au taux plus acceptable de 6% toutes formes d'enseignement suivi.

Mais la surprise des résultats de 2017 vient très certainement du taux d'insertion socioprofessionnelle des élèves de forme 2 avec une augmentation de plus de 10% et une baisse de 7% de la poursuite de la formation au même niveau. Globalement, les élèves suivant l'enseignement de forme 2 semblent avoir bénéficié d'un accompagnement leur permettant une meilleure insertion ce dont nous nous félicitons lorsque l'on connaît les problématiques et les difficultés qu'ils rencontrent pour entrer dans un milieu de travail adapté. Si l'insertion socioprofessionnelle s'est majoritairement effectuée au sein des ETA et au travers des activités citoyennes, notons tout de même que plusieurs d'entre eux ont été orientés dans le monde du travail ordinaire.

Les résultats des élèves suivis en enseignement de forme 3 offrent moins de différences avec ceux de 2016 même si nous notons un léger recul de l'insertion socioprofessionnelle au bénéfice de la poursuite de la formation au même niveau.

---

## ACTIONS REALISEES

Comme ce fut le cas en 2016, de très nombreuses **nouvelles actions et réalisations** ont été effectuées en 2017 dans les différents établissements participant au projet. Conscients qu'il ne nous est pas possible de les énumérer toutes, nous vous en proposons une vue synthétique en reprenant les principaux éléments mis en avant par les référent·e·s-coordonateurs·trices

Notons, en remarque préalable, qu'il apparaît compliqué voire **impossible de déterminer un parcours type**, chaque intervention dans la construction du projet professionnel du jeune étant personnalisée.

En 2017, les référent·e·s-coordonateurs·trices ont initié des actions au niveau de la communication : création de page Facebook, organisation de « salons de l'emploi » ou de « salons d'information », ... mais également dans la préparation à la transition de l'école au monde du travail :

- Création d'une classe insertion dans une ETA à raison d'un jour par semaine
- Beaucoup de stage en milieu non-adapté dans des entreprises
- Création de l'activité « autonomie » préparant aux compétences pré-professionnelles mais également les compétences relatives à la vie quotidienne
- Participation à une réunion mensuelle avec la cellule de médiation scolaire
- Création d'adresses mails professionnelles pour les jeunes
- Projet théâtre pour préparer les jeunes à l'entretien d'embauche
- Participation à la Handiscothèque avec les sortants
- ...

Du côté des partenaires, de nouvelles structures ont été mobilisées : Un magasin citoyen, une ETA, les antennes de la Croix-Rouge de notre région, EVRAS, les équipes d'intervention mobiles, ... De leur côté, les référent·e·s-coordonateurs·trices du namurois soulignent également l'importance de l'implication dans le GOGT (convention de collaboration entre l'AVIQ et le FOREM) notamment pour l'élargissement du réseau professionnel.

Mais le projet Transition Insertion 2020 ce sont aussi de nombreux atouts pour les établissements scolaires.

---

En 2017 les référent·e·s-coordonateurs·trices ont observé ce que le projet avait apporté au sein de leurs établissements :

- Conscientisation de l'équipe pour oser ouvrir leurs portes et aller à la rencontre du monde professionnel
- Dédramatisation du passage de l'école vers le monde professionnel
- Création d'une classe autonomie
- Plus de collaboration avec les différents acteurs de l'équipe pédagogique
- Vision des élèves sous un angle différent sans être bloqué sur le seul axe pédagogique
- Échanges favorables avec les jeunes qui sont dès lors plus enclins à prendre leur avenir en main
- Création d'un journal de bord
- Organisation de groupes de parole
- Séances d'information auprès des parents sur l'après école
- Exercices sur l'analyse des offres d'emploi
- Plus de reconnaissance de la fonction au sein de l'établissement
- Découverte de l'ASBL F41 qui permet de faire découvrir aux élèves les manières dont se passe la recherche d'emploi
- ...

Cependant, malgré ces changements, des points d'amélioration sont mis en évidence pour apporter plus d'efficacité au projet :

- Améliorer la gestion comptable du projet (lourd pour les économes)
- Augmenter la durée de l'accompagnement pour le F3
- Institutionnaliser la pratique du projet Transition Insertion dans tous les programmes scolaires
- Subventionner un temps plein
- Améliorer la diffusion des connaissances sur les différents services
- Créer de manière systématique une fiche « élève » ou CV plus précis pour pouvoir en parler avec les employeurs
- Développer des activités visant la confiance en soi (atelier relooking, expression orale,...)
- Augmenter le nombre de visites d'entreprises

Et, ce qui revient chez l'ensemble des référent·e·s-coordonateurs·trices : l'importance de pérenniser la fonction de référent·e·s-coordonateurs·trices et/ou éviter que le projet ne s'arrête en 2020

## ACTIONS MISES EN PLACE DANS LES ZONES DE NAMUR, LIEGE, HUY-WAREMME ET VERVIERS

<u>Comité pédagogique</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réunions avec les référentes</li><li>- Travail avec invités sur différents thèmes (FOREM, jobcoach, AViQ, CPMS, CFISPA, directeurs d'ETA, services d'accompagnement, ...)</li><li>- Proposition d'« outils » : travail par objectif, grille de réalisation de projet individuel et collectif, ...</li><li>- Travaux de groupe : journal de bord de l'élève, création d'une convention type pour les activités citoyennes, ...</li><li>- Partage d'expériences et de bonnes pratiques</li><li>- Réunion de partage avec les référents-coordonateurs de Liège et de Namur</li></ul>
<u>Suivi local</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réunions avec les directions, les partenaires de l'insertion socio-professionnelle, le CCGPE et l'EWETA</li></ul>
<u>Autres</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Elargissement du réseau des partenaires</li><li>- Rencontres ciblées avec différents services (15-25, ...)</li><li>- Représentation du projet auprès des instances : mandat dans les IBEFE, réunions au CCGPE</li><li>- Représentation au travers de groupes de travail (ex : AVIQ-AGE)</li><li>- Participation à des colloques, conférences, ...</li></ul>

---

# LES COMITES

## Comité d'accompagnement

La mission du comité d'accompagnement est d'assurer la bonne mise en œuvre du suivi opérationnel des projets « Transition/Insertion 2020 » sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Il est composé :

- D'un représentant du Ministre de l'Enseignement obligatoire
- Du coordonateur et des membres du bureau exécutif du CCGPE DGEO
- Des représentants des réseaux d'enseignement impliqués dans le projet
- D'un représentant de l'administration fonctionnelle concernée (Direction des Affaires générales et de l'Enseignement Spécialisé)
- D'un représentant de l'AViQ
- D'un représentant de PHARE
- D'un représentant de l'EWETA
- D'un représentant de la FEBRAP
- D'un représentant du FOREM
- D'un représentant d'ACTIRIS
- D'un représentant de l'Agence FSE

Le comité d'accompagnement se réunit au minimum deux fois par an pour évaluer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs, analyser les rapports annuels d'activités, identifier et solutionner les éventuels problèmes et pour soumettre au Gouvernement de la Communauté française les éventuelles modifications de fonds jugées nécessaires pour atteindre les objectifs.

## Comité de suivi local

Le comité de suivi local est le lieu privilégié de réflexion et de rencontre des directions des établissements scolaires impliqués dans le projet et des différents partenaires dont l'action se situe dans le champ de l'insertion socio-professionnelle.

Ce comité, distinct sur les bassins de Liège, Namur et Brabant Wallon, se réunit au minimum trois fois par an.

Outre le fait de pointer les difficultés et les facilités de la mise en place du projet au sein des établissements scolaires, les réunions de comité de suivi local permettent de diffuser l'information

---

et les résultats auprès des directions des écoles et des partenaires directement impliqués dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Lors de ces réunions, il se dégage régulièrement des pistes d'actions pour faciliter le travail des référents-coordonateurs. De même, de nombreux partenaires suivant le projet se proposent pour venir expliquer leur action aux référents-coordonateurs en vue d'une meilleure coordination et dans un objectif d'efficacité optimal.

## Comité pédagogique

Le comité d'accompagnement pédagogique assure le suivi et le bon déroulement du projet au travers de réunions mensuelles (de 6 à 8 fois par an) réunissant les référents-coordonateurs et les coordinateurs pédagogiques. Les comités d'accompagnement pédagogique sont mis en place distinctement sur les deux zones (bassin de Namur et bassins de Liège, Huy-Waremme et Verviers). Une ou deux fois par an, une réunion commune aux deux zones est organisée afin de donner au projet une plus grande cohérence et un meilleur partage d'expériences.

Lors de ces réunions, les objectifs des coordinateurs pédagogiques sont principalement de :

- Proposer aux référents-coordonateurs des informations régulières concernant l'évolution du projet « Transition/Insertion »
- Donner des informations utiles concernant les aspects plus administratifs du projet aux référents-coordonateurs (principalement pour les écoles entrantes)
- Suivre des cas particuliers exposés et rechercher des solutions
- Apporter des "d'outils" méthodologiques
- Inviter des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle en vue de donner une information précise sur des sujets variés.
- Favoriser les échanges des « bonnes pratiques » et la mixité des réseaux

Les coordinateurs-pédagogiques sont aussi le relais avec le CCGPE, l'EWETA et les directions d'écoles ainsi qu'avec les différents partenaires.

Ils sont chargés de la rédaction du rapport annuel et mettent tout en œuvre pour assurer la publicité du projet.

Ils participent à différents groupes de travail, colloques, ...

---

## RECU REFLEXIF

Dans le rapport annuel 2016, nous faisons le constat que l'année avait été placée d'une part sous le signe de la concertation et de la collaboration avec les équipes éducatives et d'autre part sous celui de la « légitimation de fait » de la fonction de référent dans et hors des écoles. Dès lors qu'elle apparaissait légitimée sur le terrain, au sein des familles, des écoles et auprès des structures d'insertion socioprofessionnelle, la question de sa pérennisation apparaissait primordiale.

Nous nous sommes fait le relais de cette préoccupation auprès des différentes instances et avons communiqué cela avec beaucoup de conviction. Cependant, force est de constater qu'au moment où nous écrivons ces quelques lignes et malgré les résultats toujours aussi positifs du projet, aucun signe encourageant n'est remarqué en vue d'une pérennisation si pas du projet au moins des moyens de réaliser un accompagnement efficace et personnalisé au départ des établissements scolaires et donc, au cœur de la vie des jeunes.

Dès lors, nous ressentons parfois un certain découragement ou lassitude qui gagne, malgré nous, malgré les multiples actions menées, certain·e·s référent·e·s-coordonateurs·trices.

Pourtant, il nous faut « faire mouvement », il nous faut garder l'énergie, la créativité et la détermination qui caractérisent les référent·e·s-coordonateurs·trices investi·e·s dans le projet. Il nous faut espérer que les savoir-faire accumulés et les outils construits ne seront pas perdus. Il nous faut garder notre profonde conviction que tous les efforts ne seront pas réduits à néant et agir positivement dans le sens d'une recherche de pistes d'action constructives.

**Enfin, il nous faut croire encore et toujours qu'un avenir leur est possible**

